

Du 23 Janvier 1942

Pre Exposition



A N° 26703

_____ pardevant Sterne Rey notaire à la Croix-des-Bouquets identifié au N°2 et patenté au N°96508 et en présence des témoins ci-après nommés, soussignés ;

Dix centimes de Gourde

_____ ont comparu : 1° Messieurs Antonio Duclair ; Jolibois Duclair ; Rochefort Duclair et Madame Joséphine Duclair, ces deux derniers identifiés aux N°s 5204 et 10341, d'une part ; 2° la dame Lillianne Occélin agissant pour son père Octave Occélin et conjointement avec les autres pour le sieur Stéphen Milfort, absents du pays depuis plus de vingt ans, d'autre part, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à "Fouju" 2è section:Varreux,

_____ Lesquels ont, par ces présentes, vendu sous toutes les garanties de fait et de droit les plus étendues _____

_____ A Madame Lucilia Henrisca identifiée au N° 8381, propriétaire, demeurant et domiciliée à "Sibert" à ce présente et acceptant,

_____ Un hectare vingt-neuf ares ou UN CARREAU de terre dépendant de l'habitation "Lerebours" sise en la 2è section rurale des Varreux commune de la Croix-des-Bouquets, borné au Nord par la Hasco, au Sud par Monestime André, à l'Est par les ayant-droits Marmonthel Petit-Homme et à l'Ouest par le reste du même terrain d'après plan et procès-verbal d'arpentage de l'arpenteur Daniel Prudent en date du huit Novembre mil neuf cent quarante-et-un, enregistré

_____ Tel, d'ailleurs, que cet immeuble se poursuit, comporte et s'étend sans aucune exception ni réserve.

_____ Pour, par l'acquéreuse, à compter de ce jour et en vertu des présentes, en user, jouir, faire et disposer en toute et pleine propriété.

_____ Déclarent les comparants disposer de cet immeuble de cet immeuble pour couvrir les frais funéraires de la feuè dame Victoria St Victor leur grand'mère dont ils héritent par représentation de Clairsius Duclair père des consorts Duclair et de Ersuhie Lamour mère de Octave Occélin et de Stéphen Milfort.

_____ Feuè Victoria St Victor était propriétaire de trois carreaux et un tiers de carreau de terre pour les avoir acquis des sieurs et dame Danastor Adolphe et Clorine Adolphe par acte au rapport de Me Emmanuel Thermidor alors notaire à la Croix-des Bouquets en date du vingt-six Octobre mil neuf cent vingt-six enregistré.

_____ La présente vente a été consentie pour et moyennant la somme de Deux cents gourdes que les comparants reconnaissent avoir reçue dès avant ce jour et sous la vue du notaire et des sieurs Duquérest Pierre-Lys et Ambroise Pierre-Lys témoins expressément requis : Dont quittance.

_____ Déclarent les comparants que le terrain vendu

Par acte d'échange à votre rapport la dame Lucilia Henrisca a cédé à Monsieur Monestime André l'immeuble ci-dessus désigné.

Not.

est libre de toutes charges.

DONT ACTE : Fait et passé en notre Etude à la Croix -
des-Bouquets le vingt-trois Janvier mil neuf cent quarante-deux.

Et après lecture , Jolibois et Antonio Duclair ont seuls
signé avec les témoins et le notaire ainsi que Madame Liliane Occé-
lin les autres ayant déclaré ne le savoir de ce requis. Six mots rayés
nuls et un renvoi bon.

Ainsi signé : Jolibois Duclair , Antonio Duclair , Li-
liane Occélin , Duquérrest Pierre-Lys , A.D.Pierre-Lys et SterneRey
notaire dépositaire de la minute au bas de laquelle est écrit :

"Enregistré à Port-au-Prince le vingt-quatre janvier mil
neuf cent quarante-deux F^o 3/4 V^o case 20 du registre Z N^o 6 des acts
civils . Perçu droit proportionnel quatre gourdes. Six mots rayés
nuls , un renvoi bon Pr le Directeur principal de l'enregistrement
signé : Cyrus Saurel!"



Collationné

*Sterne Rey
not.*

"Conservation des hypothèques de la juridiction du tri-
bunal civil de Port-au-Prince . Le Conservateur des hypothèques de
Port-au-Prince certifie avoir opéré le vingt-quatre Janvier milneuf
cent quarante deux la transcription de l'acte de vente du N^o 87 du
Volume Z N^o 6 à ce destiné . En foi de quoi , le présent certificat
est délivré au voeu de la loi à toutes fins utiles. Port-au-Prince
le 24 Janvier 1942 . Perçu pour transcription , écriture et certi-
ficat G. 8.50. Pr le Conservateur , signé : Cyrus Saurel."



Pour copie conforme:

*Sterne Rey
not.*